

AXE 3 : Bois énergie : une stratégie multi-enjeux

Objectif : Contribuer au développement d'une filière bois-énergie locale

Action 3.2 : Structurer les projets de chaufferies de bois et de plateformes de stockage dans l'Ain

- **Contexte et enjeux**

En raison du nombre important de chaufferies bois individuelles et collectives actuellement en fonctionnement ou en projet dans le département de l'Ain, un travail de structuration de la filière bois énergie a été mené afin de satisfaire les besoins en combustibles. Au 1er janvier 2016, le département de l'Ain compte plus de 120 chaufferies bois collectives pour des établissements publics ou privés et des réseaux de chaleur pour une puissance totale de 51MW. La consommation totale des chaufferies s'élève approximativement à 62 890 tonnes par an. La production totale des différents approvisionneurs s'élève à 217 000 tonnes par an. Actuellement, le département est exportateur de bois énergie.

- **Description de l'action**

Pour aider à l'émergence de nouveaux projets, il est nécessaire d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans leur démarche.

Suivant les niveaux d'avancement des projets, le travail de l'ALEC01 consistera en :

- accompagnement dans le suivi des études de faisabilité et la prise de décisions,
- suivi de la réalisation des projets,
- suivi du bon fonctionnement des installations en service.

Pour mailler le territoire et faire face à la demande de bois énergie, l'investissement des collectivités et entreprises dans les plateformes bois énergie avec stockage couvert doit être soutenu par le livre blanc. Seules les plateformes servant à alimenter plusieurs chaufferies peuvent être aidées.

Les projets portés par des structures publiques et privées implantées (siège social) dans l'Ain peuvent s'inscrire dans cette action.

- **Indicateurs**

Accompagnement de 4 chaufferies bois par an

Accompagnement de 1 plateforme de stockage couverte par an

Aide à l'investissement dans une plateforme bois énergie par an

Dispositif d'action	Maître d'ouvrage – Bénéficiaire	Taux d'aide	Plafond dépense subventionnable	Conditions éligibilité
Accompagnement des chaufferies et des plateformes de stockage	ALEC01		Défini dans le cadre de la convention conclue avec ALEC01	
Aider les projets de plateformes publiques et privées implantées dans l'Ain	Maitres d'ouvrage de plateformes de stockage bois énergie	20%	290 000 euros HT par projet	Dépense éligible : immobilier et matériel. Condition d'utilisation du bois : 30% de la production pour des chaufferies de l'Ain